

Fonds Conservateur Court

Mars 2017

Investissement réservé aux investisseurs qualifiés

Performances nettes

• Mars 2017 : + 0,18 %

Depuis l'origine (*): + 8,79 %
 (*) 31/10/2013

■ 12 mois : + 1,79 %

Principales caractéristiques

- Investit dans les crédits de maturités initiales 2 et 3 ans octroyés par Younited Crédit
- Liquidité hebdomadaire, limitée aux remboursements distribuables (en capital et intérêts) des Emprunteurs
- Capitalisation des intérêts
- Investissement minimum: 1000€
- Pas de frais de gestion

Younited Crédit S.A.

- Fondé en octobre 2009
- Agréé « Etablissement de crédit & Prestataire de services d'investissement » par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) – Agrément N°16488
- Premiers crédits octroyés en octobre 2011
- Production cumulée de plus de 500 M€ depuis l'origine (octobre 2011) représentant plus de 70 000 crédits
- Principaux actionnaires: CRÉDIT MUTUEL ARKÉA, EURAZEO, SCHIBSTED, WEBER INVESTISSEMENTS, AG2R LA MONDIALE, Management & salariés

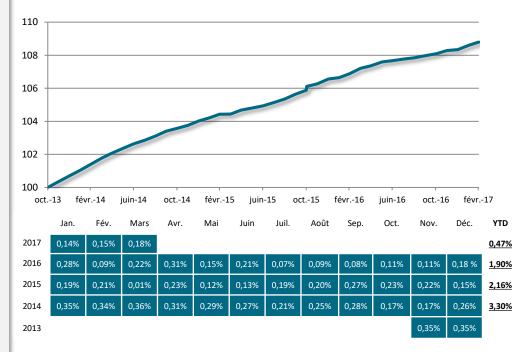
CONTACT:

Service Investisseurs +33 1 41 90 17 45 invest@younited-credit.fr

Présentation générale

- Le fonds Younited Crédit Conservateur Court investit dans des crédits à la consommation amortissables à taux fixe et mensualités constantes de maturités initiales 2 ans et 3 ans octroyés via la plateforme de crédit Younited Crédit. Il vise à offrir un rendement stable et compétitif avec une volatilité faible.
- Younited Crédit est une plateforme de financement participatif qui permet à des investisseurs de financer directement les crédits à la consommation de ménages français. Younited Crédit élimine toute la complexité et les coûts du système bancaire traditionnel pour offrir aux investisseurs des taux de rendement attractifs et aux emprunteurs des taux de crédit compétitifs.

Performances mensuelles - nettes de frais

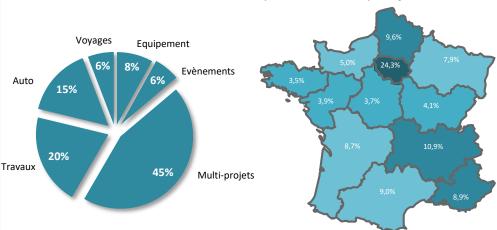


Projets des emprunteurs financés

Répartition des crédits par type de projet

Régions des emprunteurs financés

Répartition des crédits par région de résidence



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Merci de prendre connaissance de l'avertissement en fin de document.

Composition du portefeuille

Statuts des crédits du portefeuille

	Nombre de crédits	Capital restant dû (k€)	Taux d'intérêt moyen	Crédits	Nombre de crédits	Capital restant dû (k€)	% du Fonds
Crédits 3 ans	5 157	15 270	4,1%	Sans incidents	7 336	20 191	96,6%
Crédits 2 ans	2 629	5 626	3,7%	1 impayé	95	230	1,1%
Terminés	2 985	0	n.a.	2 - 5 impayés	92	241	1,2%
				>6 impayés	263	234	1,1%
Total	7 786	20 896	4,0%	Total	7 786	20 896	100,0%

Emprunteurs – critères d'éligibilité a minima

- Personnes physiques empruntant à titre personnel
- Domiciliés en France métropolitaine
- Non-inscrits sur les fichiers de la Banque de France (FCC et FICP)
- Titulaires d'un contrat de travail en vigueur ou bénéficiaires d'une allocation de retraite

Une sélection stricte des crédits

- Un algorithme de score développé en partenariat avec EXPERIAN
- Plus de 50 variables de score
- Contrôles de solvabilité et antifraude automatisés et manuels
- Moins de 2% des demandes de crédits depuis l'origine (octobre 2011) ont été acceptées et financées
- Plus de 9 milliards d'€ de demandes de crédits ont été refusées depuis l'origine (octobre 2011)

CONTACT:

Service Investisseurs +33 1 41 90 17 45 invest@younited-credit.fr

Caractéristiques générales

Caracteristiques generales						
Code ISIN Bloomberg	FR0011605682 PUCONCT:FP					
Forme juridique	Fonds commun de titrisation					
Classification AMF	Titres de créances					
Date de création du fonds	18/10/2013					
Frais de gestion	0%					
Commission de remboursement anticipé	2% pour tout remboursement avant 6 mois, 1% pour tout remboursement entre 6 et 12 mois					
Souscription	Hebdomadaire : tous les mardi, règlement à J+2					
Valorisation	Hebdomadaire					
Liquidité	Limitée (avec préavis d'un mois) aux remboursements distribuables (en capital et intérêts) des Emprunteurs					
Devise	Euro					
Dépositaire	Younited Crédit					
Société de gestion	Eurotitrisation					
Banque de règlement	Crédit Mutuel Arkéa					
Commissaires aux comptes	Mazars					
Durée de placement minimum recommandée	2 ans					
Valeur initiale de la part	100,00 € (au 31/10/2013)					
Valeur de la part au 31/03/2017	108,7911(*)					
Actif net au 04/04/2017	20,4M€					

(*) La valeur de la part augmente du fait des intérêts payés par les Emprunteurs. Elle est négativement impactée par les provisions appliqués sur les crédits présentant des arriérés de paiement – voir règlement particulier du fonds.

Principaux avantages & risque encourus

Avantages

- Un rendement compétitif
- Une volatilité faible
- Une diversification du risque de crédit sur des centaines d'emprunteurs

Risques encourus

- Risque de défaut des emprunteurs : une défaillance des emprunteurs peut impacter le rendement et/ou entraîner un risque de perte en capital.
- Risque de liquidité: du fait de la liquidité limitée, si de nombreux investisseurs demandent le remboursement de leurs parts le même mois, les remboursements se font au pro rata et peuvent être étalés sur plusieurs mois

Avertissement: le présent document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni une proposition ou une incitation à l'investissement, ni une offre de souscription ni un conseil personnalisé. Il ne peut être considéré comme un démarchage ou une sollicitation. Sous réserve du respect de ses obligations, Younited Crédit S.A. ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement. Les données contenues dans le présent document ne sont ni contractuelles ni certifiées. La responsabilité de Younited Crédit S.A. ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations. Les performances passées et prévisionnelles ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. Les parts de fonds font l'objet d'un placement privé réservé aux investisseurs qualifiés. Le règlement général du FCT Younited Crédit PDU A et le règlement particulier du compartiment Younited Crédit PDU A Court sont remis aux souscripteurs préalablement à la souscription et mis à disposition sur simple demande. Les souscripteurs doivent considérer le degré d'exposition aux différents risques au regard de leur allocation globale et de leur situation individuelle. Ils peuvent par ailleurs consulter, s'ils l'estiment nécessaire, leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. Sources pour toutes les données et graphiques en l'absence d'indications contraires : Younited Crédit.